



Golf de Saint-Cast le Guildo

Plage de Pen-Guen

Règles locales

Hors limites (R 27-1)

Au-delà de tous murs, haies, clôtures électriques, piquets blancs, lignes blanches définissant les limites du terrain.

- Le practice et le parking sont hors limites.
- Une balle jouée des trous 5, 7 ou 10 qui traverse la route et s'immobilise de l'autre côté, est hors limites, même si elle repose sur le terrain.
- La route d'accès au Golf est hors limites. En conséquence une balle reposant sur la route et au-delà est hors limites.

Obstructions amovibles (R 24-1)

- Les pierres dans les bunkers.
- Tous les piquets, sauf les piquets blancs qui délimitent les hors limites.

Obstructions inamovibles (R 24-2)

Tous les chemins et les routes sur le terrain sont partie intégrantes du parcours.

Terrain en réparation (R 25-1)

Les zones définies par des piquets bleus et/ou des lignes bleues ou blanches.

Informations supplémentaires

Trous 5 et 9, les mires donnent la direction du green. Elles sont situées derrière le green.

Distance entrée de green

0 100 m - Π 50 m

